



COMMISSION
DEPARTEMENTALE DE
L'ARBITRAGE
REUNION RESTREINTE n° 5
du 9 mars 2026

Présents : Michel LASJUNIES, Guillaume BOUTINES, Dany SOWINSKI et Philippe COLLADO.

Invités : Bard BEN AMAR : ne participe pas aux délibérations.

1) Ouverture de séance

Le Président de la commission ouvre la séance en remerciant l'ensemble des membres pour leur présence à cette réunion.

Il nous réunit en commission restreinte pour évoquer les arbitres qui ne respectent le règlement intérieur de notre commission.

2) Sanctions arbitres

Nous avons effectué un inventaire des arbitres qui ne respectent pas le règlement intérieur de notre commission. (absence injustifiée à la réunion de rentrée en septembre, absence à la deuxième partie de la saison en janvier ou aux soirées techniques mais aussi absence à des rencontres)

Les arbitres fautifs seront informés par mail de leurs sanctions ainsi que leurs clubs d'appartenance.

2) Arrêt de deux arbitres

Nous avons été informés par mail de l'arrêt à l'arbitrage de de deux arbitres, M. Mohamed MOUTII et de M. Pierre Nicolas GALLO avec effet immédiat.

Un courrier sera transmis à leurs clubs et à la commission du statut de l'arbitrage.

La séance est levée à 20 heures 10.

Sous couvert de l'approbation du Comité Directeur.

Le secrétaire de séance,

Philippe COLLADO



Le Président,

Michel LASJUNIES

